

GENDARMERIE NATIONALE	
COMPAGNIE XXXXXX	
UNITE	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N° / 19
04654	402 / 1990

PROCÈS - VERBAL

DE

RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIF

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
90307244	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
1	1/2

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

- APPARITION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ; (O . V . N . I .)

NOUS SOUSSIGNÉ(S) _____, M _____, V _____, Gendarmes de la compagnie de _____, en résidence _____, agents de police judiciaire VU L'(ES) ARTICLE(S) 20, 21-1 et 75 du code de procédure pénale RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
Le 06 Novembre 1990, après avoir entendu à la télévision que plusieurs Objets volants non identifiés, avaient été aperçus dans toute l'Europe, trois personnes se sont présentées aux bureaux de notre unité pour nous faire part du phénomène qu'elles ont constaté le 05 Novembre 1990 vers 19 heures.

Monsieur A _____, demeurant _____ se présente aux bureaux de notre unité le 06 novembre 1990 à 14 heures et nous déclare les faits suivants:-----Vers 19 heures la veille, alors qu'il se trouvait sur la place du village en compagnie de Monsieur B demeurant à _____, il a aperçu un phénomène étrange dans le ciel. Il était de forme géométrique et ressemblait à un rectangle.-----Ce phénomène se déplaçait d'OUEST en EST, à la vitesse d'un avion. Sa taille était impossible à déterminer, elle était très volumineuse. Monsieur A _____ a également constaté la présence de points lumineux de couleur verte et blanche à l'avant et de couleur jaune sur l'arrière. Il précise aussi que cet objet ne paraissait pas bien haut car le sommet de l'église l'a dissimulé durant son passage.-----(P.V. audition pièce n° 2)

Le 06 novembre 1990 à 15 heures 25 minutes, Monsieur C _____, demeurant _____ se présente aux bureaux de l'unité et nous déclare:-----Hier soir vers 19 heures 05 minutes, alors qu'il regagnait son domicile à bord de son véhicule, il a aperçu trois points lumineux se déplaçant simultanément d'OUEST en EST. Cela l'a intrigué, car les points de lumière ne correspondaient pas avec ceux d'un aréonef. Les points étaient de différentes intensités, le premier était de couleur orange, les deux autres de couleur blanche. Un faisceau blanc éclairait l'arrière de l'objet à la façon d'un projecteur. Il n'y avait aucun bruit. Juste avant la perte de vue de l'objet, celui-ci se déplaçait toujours dans le sens OUEST - EST. Sa vitesse était plus rapide que celle d'un avion et moins rapide que celle d'une météorité. Il n'y avait pas d'impression de chute de l'objet, mais d'un vol rectiligne. Monsieur C _____ précise également que la dimension globale de l'objet est très difficile à donner.-----(P.V. audition pièce n° 3)

Pour la même raison, Monsieur B demeurant à _____ se présente le 07 novembre 1990 à notre brigade et nous déclare:-----Le 05 novembre 1990 à 19 heures, il se trouvait sur la place du village en compagnie de monsieur A _____. Tout à coup, celui-ci lui a fait remarquer dans le ciel la présence d'un étrange objet qui se déplaçait d'OUEST en EST. Cet objet avait la forme d'un triangle avec à chaque extrémité des lumières de couleur blanche. Cet objet semblait très bas car à un moment les lumières ont été masquées par la colline du _____ se trouvant sur la commune de _____.-----(P.V. audition pièce n° 4)

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/> 1	Mr Le Prefet de la _____ Préfet	DATE DE CLOTURE LE 07 Novembre 1990	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITÉ
	<input type="checkbox"/> 2	Mr le Procureur de la République		
	<input type="checkbox"/> 3	Mr le Général commandant la _____ région	SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET CACHET
	<input checked="" type="checkbox"/> 4	Ministère de la Défense, DGGN, bureau _____		

N° 24 22/3 du 16/11/90

Depuis l'apparition du phénomène, aucune autre personne ne s'est présentée au bureau de notre unité pour les faits du 05 novembre 1990 au soir.-----

A notre connaissance, personne n'a constaté des traces sur le sol d'un éventuel atterrissage de l'objet.-----

Les personnes qui nous ont fait part de leur témoignage, sont de très bonne moralité et très favorablement connus de nos services.-----

Tout fait nouveau concernant ce phénomène fera l'objet d'un nouvel procès-verbal.-----

Fait et clos à le 07 Novembre 1990 -----

Le gendarme B A.P.J.

Le gendarme M A.P.J.

Le gendarme V A.P.J.

9030721

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE DE RESERVATION
 UNITE
 Résidence
 PROCES-VERBAL (N°/ANNEE)
 492 / 90
 ANALYSE ET REFERENCES (EVENTUELLEMENT)

PROCÉDURE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

N° PIÈCE : 2
 N° FEUILLET : 1 / 1

90707014/1

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
 ce jour 06 novembre 1990, à 14 heures,

nous soussigné(s) B , gendarme à la compagnie de , en résidence à
 vu les articles 20, 21-1 et 75 du code de procédure pénale, du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)
 A
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
 M, né le
 FILIATION ◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶ SITUATION DE FAMILLE
 fils de marié/3 enfants

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION
 conseiller élevage ovins, demeurant n° ,

qui nous déclare : -----

- - - Hier soir, vers 19 heures, j'étais sur la place centrale du village en compagnie de Mr B , instituteur dans cette localité. -----
- - - Nous avons aperçu un phénomène étrange dans le ciel. -----
- - - Cela avait une forme géométrique. Je peux vous dire que la forme représenté par cet engin était plutôt rectangulaire. -----
- - - Il se déplaçait d'OUEST en EST à la vitesse d'un avion que l'on peut voir la nuit dans le ciel. Je suis affirmatif sur le fait que cela n'était pas un aéronef.-----
- - - La superficie est impossible à déterminer. C'était une chose très volumineuse dont je ne puis vous donner de dimensions.-----
- - - Tout ce que je peux vous dire, c'est que les points lumineux de couleur vert et blanc à l'avant, et jaune très clair à l'arrière, étaient plus espacés que sur les côtés. Cela se déplaçait d'un seul bloc. Les quatres lumières ou peut être cinq n'étaient pas reliées. Elles semblaient être solitaires. -----
- - - Je peux vous dire que cet objet n'avait pas l'air d'être bien haut, car le sommet de l'église le dissimulait durant son passage.-----
- - - Le passage de ce phénomène a duré peut être 10 ou 15 secondes au dessus du village. Je suis certain que l'objet ne pouvait pas être très haut, car le l'aurait dissimulé entièrement.-----
- - - Mr B pourra je pense confirmer mes dires.-----
- - - Je ne vois rien à vous dire sur ce sujet, si ce n'est que s'est la première fois que je constate cela.-----
- - - Le 06 novembre 1990 à 14 heures 30 -----
- - - Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y change, à y ajouter ou à y retrancher. -----
- - - La personne entendue.

L'A.P.J

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour six novembre mil neuf cent quatre vingt dix,

nous soussigné(s) M _____, gendarme de la compagnie de _____, en résidence
à _____, Agent de Police Judiciaire, _____
vu les articles 20, 21-1 et 75 _____ du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE

NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

C

SEXES, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)

NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)

M, né le

FILIACTION

◀ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS ▶

SITUATION DE FAMILLE

fils de

marié deux enfants

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant

, commerçant.

---Nous trouvant aux bureaux de notre brigade, comparait devant nous la per-
sonne dénommée ci-dessus qui nous déclare à 15 heures 25 minutes:---

---Hier soir vers 19 heures 05 minutes, j'étais à mon commerce au

_____, lorsque j'ai aperçu, de sur la route nationale _____, trois points
lumineux se déplaçant simultanément d'OUEST en EST.---

---J'étais à ce moment là au volant de mon véhicule.---

---Les trois points étaient trop espacés pour être des aéronefs.---

---Cela m'a intrigué, à la place de rentrer à mon domicile, voyant les trois
points disparaître derrière la montagne sur ma gauche, j'ai accéléré mon
allure pour dépasser cet obstacle, afin de revoir le ciel sur la trajectoire
de la vision.---

---Environ un kilomètre cinq cents plus loin, j'ai pu revoir le même phéno-
mène. Les points lumineux étaient de différente intensité, le premier
point était de couleur orange, les deux autres étaient de couleur blanche.---

---Il n'y avait pas d'intermittence régulière, par contre, une lueur de cou-
leur blanche à la façon d'un projecteur, éclairait de l'avant vers l'arrière,
sur une trajectoire identique à celle de l'appareil.---

---L'objet me paraissait à une altitude très basse et d'une grandeur très
inhabituelle. Il ne faisait aucun bruit.---

---Je l'ai perdu de vue lorsque il est passé derrière une montagne. L'objet
se déplaçait toujours vers l'EST. La vitesse était beaucoup plus rapide que
celle d'un avion et beaucoup moins rapide que celle d'un météorite.---

---Se déplaçant à l'horizontale, ce phénomène ne donnait pas l'impression de
chuter comme un météore.---

---La longueur, vue la distance où je me trouvais, avoisinait les 25 mètres,
la largeur les 10 mètres. Il est très difficile de donner une dimension glo-
bale à tout l'ensemble.---

---Je ne vois plus rien à dire à sur ce sujet, si ce n'est que c'est la pre-
mière fois que je constate cela.---

---Le 06 novembre 1990 à 16 heures.---

---Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration
ci-dessus, j'y persite et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

l' A.P.J.

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 UNITÉ
 PROCÈS-VERBAL (N°ANNÉE)
 492/90

PROCÉDURE
 D'ENQUETE PRELIMINAIRE
 PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
 TEMOIN

307244/3
 N° PIÈCE 4
 N° FEUILLET 1/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)
 ce jour sept novembre mil neuf cent quatre vingt dix

nous soussigné(s) V. , Gendarme, de la compagnie de en résidence
 , A.P.J.
 vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale,

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

PERSONNE CONCERNÉE
 NOM, PRÉNOMS (POUR UNE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'ÉPOUSE)

B Instituteur
 SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
 M/ né le
 FILIATION ← DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS → SITUATION DE FAMILLE
 fils de M

ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION

demeurant Ecole publique à . Nous trouvant au bureau de notre
 unité comparait devant nous la personne dénommée ci-dessus, qui,
 entendue séparément nous déclare à onze heures quarante cinq : - - - -
 - - - Le LUNDI 05/11/90 à 19 heures, je me trouvais en compagnie
 de M. A sur la place centrale du village de .
 Tout à coup, me trouvant dos à l'église, A m'a fait remarquer
 dans le ciel la présence de quelque chose. J'ai constaté effectivement
 la présence de trois lumières en forme de triangle, lumière de couleur
 blanche. - - - -
 - - - Le phénomène se déplaçait d'OUEST en EST. La vision a duré
 3 secondes environ. Je n'ai perçu aucun bruit. . - - - -
 - - - Le phénomène me semblait imposant. A un moment donné, les
 lumières ont été masquées par la colline de la commune de
 . A mon avis, le phénomène était bas, à moins de 100 mètres
 d'altitude. - - - -
 Ensuite le phénomène a disparu. - - - -
 - - - Je n'ai rien d'autre à dire sur les faits. - - - -
 - - - Le 7/11/90 à 12 heures. - - - -
 - - - Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste
 et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. - - - -
 La personne entendue L'A.P.J.